

Théotime et Philothée

LE PARDON

1. **Repères théoriques :** Qu'est-ce que le pardon ? Quelles sont les propriétés constitutives du pardon chrétien ?

2. **Mise en œuvre pratique :** Quelle place tient le pardon dans notre vie et dans notre famille ? Comment le demandons-nous ou l'accordons-nous ?

3. **Difficultés éventuelles et remèdes :** À quelles limites concrètes le pardon peut-il être confronté ? Que faire lorsque le pardon semble impossible ?

4. **Sens profond :** Qu'est-ce que le pardon peut apporter à notre humanité ? À notre vie de foi ? Peut-on vivre ou prier en refusant de pardonner ?

5. **Résolution :** proposons 3 pistes de résolutions concrètes qui permettront au groupe de mettre en œuvre la discussion de ce soir.

Prochain thème : la messe

Theotime et Philothée

PRÉSENTATION

Description : groupes de foyers souhaitant approfondir la spiritualité salésienne dans ses dimensions conjugale et familiale, par des TD mensuels en présence d'un aumônier, et vivant de cette spiritualité par la mise en œuvre d'une règle de vie.

Déroulement d'une soirée :

20h15 Chapelet et confessions.

20h40 Apér., « **point de règle** » par l'aumônier.

21h00 Dîner, en mettant en commun les réponses aux 4 questions du TD.

22h45 Choix d'un PEM et prière finale

23h00 Fin

Rôle de l'aumônier : il veille à ce que chacun prenne la parole et à la rectitude doctrinale des échanges.

Prière des époux, de saint François de Sales

Ô Dieu, Vous nous avez donnés l'un à l'autre par le sacrement de mariage. C'est Vous qui, de votre main invisible, avez fait le nœud du lien de notre mariage, en nous donnant l'un à l'autre. Nous voulons nous chérir, non seulement d'un amour humain, mais aussi d'un amour très saint. Car notre union ne s'étend pas principalement au corps, mais surtout au cœur : dans l'affection et dans l'amour. Notre amour doit être si grand, que nous sachions nous respecter dans nos différences et savoir nous accepter pour les moments de joie ou de difficulté. Seigneur, accordez-nous la grâce de cheminer tout au long de notre vie, la main dans la main, le regard tourné vers Vous pour l'épanouissement de notre amour, comme nous l'avons promis au jour de notre mariage. Ainsi-soit-il.

IDÉAL DE VIE

Chaque jour :

1. Oraison
2. Prière conjugale
3. Prière du soir en famille
4. Chapelet (en famille si possible)
5. Benedicite et grâces
6. Examen particulier sur le PEM

Samedi

Préparer la Messe de dimanche

Dimanche

Lecture spirituelle

1er vendredi ou 1er samedi

1. Confession
2. Messe
3. Adoration
4. Choix du PEM
5. Point en couple

Chaque année

WE de retraite

CHARTRE DES FOYERS

1. Assiduité : nous ferons l'effort de privilégier les réunions ThéoPhilo sur nos autres activités, sauf cas de force majeure.

2. Ponctualité : nous respecterons l'heure fixée tant pour le début que pour la fin de la soirée, par délicatesse des uns envers les autres.

3. Sérieux : La qualité des échanges du groupe tient surtout à la qualité de la préparation individuelle en amont... Nous prendrons le temps de lire les documents proposés et de réfléchir en couple à des pistes de réponses pour chaque question.

4. Écoute : nous laisserons un temps de parole à chacun, et les écouterons sans interrompre.

5. Respect : nous respecterons les avis des autres et leurs interrogations.

6. Discretion : nous ne répéterons pas au-dehors ce que nous aurons entendu au cours de cette soirée sur l'intimité familiale des autres foyers.

7. Persévérance : nous ferons notre possible pour suivre la règle de vie et respecter le PEM.

PAROLE DU PAPE

Benoît XVI, *Jésus de Nazareth*

SI NOUS VOULONS pleinement comprendre cette demande et la faire nôtre, nous devons faire un pas de plus et nous demander : qu'est véritablement le Pardon ? Qu'advient-il dans le Pardon ? La faute est une réalité, une réalité objective ; elle a causé une destruction qui doit être surmontée. C'est pourquoi le Pardon doit être plus qu'une volonté d'ignorer ou d'oublier. La faute doit être assumée, réparée et ainsi surmontée. Le pardon a un coût, et d'abord pour celui qui pardonne. Le mal qui lui a été fait, il doit le surmonter intérieurement, le brûler au-dedans de lui et ainsi se renouveler, de sorte qu'il fasse entrer l'autre, le coupable dans ce processus de transformation et de purification intérieures, que tous deux se renouvellent en souffrant le mal jusqu'au fond et en le surmontant. C'est là que nous butons sur le mystère de la Croix. Mais tout d'abord, nous butons sur les limites de notre force à guérir et à surmonter le mal. Nous butons sur la supériorité du mal, que nous ne pouvons vaincre avec nos seules forces.

PATRISTIQUE

Saint Augustin, cité dans la *Catena Aurea* de saint Thomas d'Aquin

Alors Pierre s'approchant lui dit : « Seigneur, si mon frère pèche contre moi, combien de fois lui pardonnerai-je ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui dit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. » (Mt 18, 21-22)

J'ose le dire, quand même il aurait péché septante fois huit fois, pardonnez-lui ; eût-il péché cent fois, pardonnez-lui encore ; en un mot, toutes les fois qu'il pèche, ne cessez de lui pardonner. Car si Jésus-Christ, bien qu'il ait trouvé en nous des milliers de péchés, nous les a tous pardonnés, ne refusez donc pas de faire vous-mêmes miséricorde, ainsi que l'Apôtre vous le recommande en ces termes (Col 3, 13) : « Vous pardonnant entre vous les sujets de plainte que vous pourriez avoir les uns contre les autres, comme Dieu vous a pardonné en Jésus-Christ (cf. 2 Co 5, 10) ».

Cependant ce n'est point au hasard que le Sauveur choisit le nombre de septante fois sept fois ; car la loi a été donnée en dix commandements. Si la loi est représentée par le nombre dix, le péché l'est par le nombre onze, car il va au delà du nombre dix. Le nombre sept se prend ordinairement pour un tout complet, car le temps fait sa révolution en sept jours. Or, onze fois sept font soixante-dix-sept ; le Sauveur, en choisissant ce nombre soixante-dix-sept, a donc voulu que tous les péchés que nos frères pourraient commettre fussent pardonnés.

Sainte Thérèse d'Avila

« Notre capacité à accueillir et à nous laisser transformer par la miséricorde divine, est conditionnée par notre manière de pardonner nous-mêmes à ceux qui nous ont fait du tort. En refusant de pardonner, notre cœur se rend imperméable à l'amour miséricordieux du Père. »

«Demander le pardon, c'est reconnaître notre faiblesse, notre péché, nos résistances à l'accueil de l'amour de Dieu, et ainsi nous ouvrir à la grâce.»

«Lorsque le préjudice est tel qu'il nous est humainement impossible de pardonner, fixons notre regard sur Jésus : Sur la croix, il prie pour ceux qui le font mourir : "Père pardonne-leur !" (Lc 23, 34) "En sa personne, il a tué la haine" (Ep 2, 16). Lui seul, par son Esprit peut nous donner la force de l'impossible. Le pardon reçu, le pardon donné est chemin de libération.»

APPRENDRE À PARDONNER

Abbé Patrick de La Rocque, *Lou Pescadou*, décembre 2020

Notre-Seigneur nous fait un précepte de pardonner à nos ennemis. Mais l'importance de l'injure ou le souvenir tenace que nous en gardons nous bloquent souvent : peur de passer pour un naïf ; sentiment d'être incapable de donner son pardon. Comment apprendre à pardonner ?

SAINT PAUL, à maintes reprises, invite le chrétien à « revêtir d'entrailles de miséricorde, de bénignité, d'humilité, de modestie et de patience » (Col 3, 12). Ces vertus, par leur dimension sociale, engendrent la paix dans les familles, la paix dans les communautés. Saint Paul conclue en effet : « Et que la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps, règne en vos cœurs » (Col 3, 15). Mais hélas, cette paix avec autrui est toujours fragile ici-bas, souvent blessée ; aussi saint Paul nous demande-t-il de nous « pardonner mutuellement, si quelqu'un a un sujet de plainte contre un autre » (Col 3, 13). Ce point est aussi important que délicat.

Il est important, car du pardon que nous accordons aux autres dépend le pardon que Dieu nous accorde. C'est le Notre Père : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ». Retrouver la paix avec Dieu, la paix profonde de l'âme, n'est pas possible tant que nous n'avons pas, autant qu'il dépend de nous, retrouvé la paix avec nos frères (cf. Ro 12, 18). Et certains restent hélas des années le cœur fermé, fermé par des blessures et des rancunes. Pire, certains meurent sans s'être réconciliés. Comment se présenteront-ils devant Dieu ? Là il n'y aura plus de faux-semblants, on ne pourra plus dire à Dieu, avec plus ou moins d'hypocrisie : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » (Mt 6, 12). La mesure du pardon que nous n'aurons pas donné sera la mesure du pardon que nous ne recevrons pas ! Ce point du pardon est donc important.

Il est délicat aussi, car il existe nombre d'illusions à son sujet. Quelquefois, il nous semble que pardonner à notre ennemi serait lui donner carte blanche pour mieux recommencer ses méfaits à notre endroit ; d'autres fois, nous croyons avoir pardonnés, alors que nous restons remplis de rancune ; ou bien à l'inverse, on croit que son pardon est faux, car le souvenir de l'offense remonte à notre mémoire, pour nous hanter un moment. Bref, nous ne savons pas quand et comment pardonner. Aussi saint Paul donne-t-il un critère : « Comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez, vous aussi » (Col 3, 13). Mais le Christ ne pardonne pas toujours ! Il y pose en effet la condition indispensable du regret de nos péchés. Aussi, pour apprendre à pardonner, il importe de distinguer trois temps :

- Quand l'offense est commise, et que l'offenseur ne donne pas de signe de repentir, voire semble persévérer dans sa voie mauvaise ;
- Quand le coupable demande pardon ;
- Une fois que le pardon a été accordé.

À chacun de ces temps, correspond trois sens différents du mot « pardon », trois manières différentes d'agir.

LA PREMIÈRE PHASE DU PARDON

Venons-en au premier cas évoqué : lorsque quelqu'un vous a gravement offensé et que, loin de manifester quelque regret, il semble au contraire persévérer dans sa voie mauvaise. Nous sommes alors face à ce que nous appelons un ennemi. Il est clair que vous ne pouvez lui pardonner au sens strict. Dieu lui-même n'agit pas ainsi, réclamant que nous regrettions nos péchés pour les remettre. Pour être concret, si un voleur vous arrache votre sac dans la rue, vous n'allez pas l'inviter chez vous prendre un café sous prétexte de pardon : ce serait le meilleur moyen pour lui faire découvrir tout ce qu'il peut encore voler, ce serait le pousser au mal. Non, celui qui vous a offensé gravement, vous ne pouvez pas lui pardonner au sens strict, tant qu'il ne regrette pas son offense.

Serait-ce alors que le mot pardon n'ait aucun sens en ce cas-là ? Si. Revenons à son origine étymologique. Le mot « pardon » signifie « donner par-delà », continuer à donner le bien par-delà le mal qui nous est fait. C'est ce à quoi nous invite saint Paul : « Ne soyez pas vaincu par le mal [en devenant vous-même mauvais, car rendant le mal pour le mal], mais soyez victorieux du mal par le bien » (Ro 12, 21). Rendre le bien pour le mal, c'est tout simplement ce que nous demande Jésus dans l'Évangile : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent : afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre sa pluie sur les justes et sur les injustes. » (Mt 5, 45 – 46). À agir ainsi, on disposera le coupable à regretter, puis à demander pardon. Regardons de plus près en quoi consiste cet amour des ennemis, premier stade du pardon.

Il est tout d'abord clair que cet amour interdit la haine de l'autre, en tant que personne. Car il est tout aussi clair que nous avons le droit et le devoir de détester tant ses actions mauvaises et pernicieuses, qu'éventuellement le vice qui l'habite, et de nous en protéger d'autant. Mais afin que cette bonne haine du mal ne dérive en mauvaise haine de la personne elle-même, considérons que, par ses mauvaises actions et ses vices, l'autre non seulement nous fait du mal, mais surtout se fait du mal à lui-même. C'est ainsi qu'à considérer sa misère, naîtra en nous un regard de miséricorde à son endroit, et non de haine.

L'amour des ennemis interdit encore la vengeance. Pourquoi ? Parce que la vengeance est toujours une injustice. À se venger, nous nous posons comme juge et parti : nous ne sommes pas au-dessus de notre frère pour lui infliger un châtiment. Le faire serait agir injustement, et donc agir mal. Non, dit saint Paul, ne prenez pas la place de Dieu, laissez Celui-ci rétribuer, le jour venu. « Il est en effet écrit : à moi la vengeance, c'est moi qui rétribuerai, dit le Seigneur » (Ro 12, 19, citant Dt 32, 35). « Veillez donc, dit encore saint Paul, à ce que nul ne rende le mal pour le mal, mais cherchez toujours le bien de tous » (1 Th 5, 15).

« Cherchez le bien de tous » : l'amour des ennemis consiste précisément en cela, vouloir leur bien, chercher leur bien. À l'exemple du Christ en croix, prions pour eux, pour leur conversion : « Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23, 34). Notez que le Christ ne leur pardonne pas : le Christ-homme demande à Dieu de changer le cœur de ses bourreaux, pour qu'il puisse ensuite leur pardonner. Il y a une nuance. Faites de même, priez pour vos ennemis, pour leur conversion. Priez pour ceux qui vous font du mal, c'est ainsi que vous leur ferez du bien. Et si vous les croisez – vous avez le droit de les éviter, surtout s'ils continuent à vous faire du mal ! – mais si vous les croisez, ou que vous ne puissiez les éviter, posez des actes bons envers eux : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire ; ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois victorieux du mal par le bien » (Ro 12, 21). C'est ainsi que sainte Rita convertit son mari qui pourtant la martyrisait, en continuant toujours à le servir et à prier pour lui. Ne réservons pas à de grands saints une telle conduite. J'ai souvenir d'une famille qui eut un enfant handicapé. Alors que la mère était encore enceinte, les jeunes parents subirent de la part du médecin un véritable harcèlement les poussant à l'avortement, et ce jusqu'au dernier instant. Furieux, le père voulut dans un premier temps se venger. Préférant suivre les recommandations du Christ plutôt que sa colère,

il écrivit au médecin pour le remercier d'avoir donné jour à son petit, puis lui envoya régulièrement une photo et des nouvelles de l'enfant. Finalement, le médecin lui écrivit à son tour, pour demander pardon des propos qu'il avait tenus avant l'accouchement. Ce jeune père de famille s'est comporté chrétiennement. Alors que le médecin restait enfermé dans sa logique eugéniste et mortifère, ce père de famille avait essayé de lui faire du bien, lui montrant à travers son enfant la beauté de la vie humaine, de toute vie humaine, qui plus est quand elle est chrétienne. Plutôt que de rendre le mal pour le mal par la vengeance, il avait rendu le bien pour le mal, et avait ainsi vaincu le mal par le bien (Rm 12, 21).

Cette première phase du pardon, qui concerne ceux qui sont encore nos ennemis, est certainement la plus difficile à pratiquer ; mais la plus importante. A s'y exercer, les deux phases suivantes du pardon seront plus aisées.

Avant d'aller plus loin, il importe à chacun de s'examiner pour savoir si, de son côté, il a fait le nécessaire pour être en paix avec son prochain, ou si au contraire il entretient des rancœurs vis-à-vis de certains. Cherchons également à savoir si nous n'avons pas offensé gravement notre frère par le passé, sans lui avoir demandé pardon et cherché à réparer. Oui, examinons-nous : nous ne pourrions entrer au Ciel avec tout cela sur la conscience. Examinons-nous et jugeons-nous aujourd'hui, afin que Dieu n'ait pas à nous examiner et à nous condamner demain.

LA DEUXIÈME PHASE DU PARDON

Nous le disions, le pardon au sens strict ne peut être accordé que quand autrui regrette sa faute. Il ne nous est pas demandé plus qu'à Dieu, qui agit ainsi envers nous. Commençons néanmoins par noter que, lorsqu'il s'agit d'offenses sans gravité, ce regret doit être supposé chez autrui, quand bien même il ne serait nullement manifesté. En ce cas, notre pardon devra être pour ainsi dire immédiat. Ainsi en est-il par exemple quand on nous injurie. Il relève de la grandeur d'âme de savoir n'en tenir aucun compte. Cicéron dit de Jules César qu'il avait coutume de n'oublier que les injures. C'est parce que le sage, dit Sénèque, est au-dessus de l'injure. Il est en effet plus digne d'un grand cœur de pardonner une injure, que de demeurer vainqueur dans un différend. Si nous appliquions seulement cette première règle, beaucoup de différends seraient évités. Nous réagissons hélas tellement souvent par susceptibilité, par amour propre blessé... Beaucoup plus que l'offense d'autrui, c'est cet amour propre qui est source de divisions.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'offenses plus graves, soit en elles-mêmes soit par leurs conséquences, il est évident que la réconciliation ne peut se faire que si le coupable exprime son regret d'une quelconque manière. C'est par exemple le cas lorsque quelqu'un vous a causé un dommage grave, que ce soit par injustice, ou en manquant à sa parole. Il doit reconnaître ses torts, pour qu'il y ait réconciliation. Cependant, pour lui pardonner effectivement, n'attendez pas que ses excuses soient parfaites, complètes, aussi humbles que n'a été injuste son injustice. Au contraire, soyez large en la matière, sachez vous contenter des premiers gestes, des premiers mots. L'homme est hélas bien orgueilleux, il lui en coûte de s'humilier. N'exigez pas trop de lui. Prenez exemple sur Dieu, dans ce que l'on pourrait appeler la première confession, celle d'Adam pécheur. Dieu tout d'abord part à sa recherche, et lui facilite l'aveu de sa faute : « D'où sais-tu que tu es nu ? N'aurais-tu pas mangé du fruit défendu ? » (Ge 3, 11). Vous reconnaissez là la première phase du pardon. La réponse d'Adam est terrible, quand on y pense : « La femme que vous avez mise à mes côtés m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé » (Ge 3, 12). Son aveu est presque insultant ! Mais il y a néanmoins aveu, et Dieu s'en contente. Heureusement pour nous, car combien de fois, en nos confessions, cherchons-nous de fausses excuses à nos péchés ? Sachons donc être larges dans l'octroi de notre pardon.

Que signifie pardonner ? Ne plus tenir rigueur du mal causé. Il serait donc injuste de faire sentir à l'autre que, pour nous avoir autrefois offensé, il reste notre débiteur. Ce qui est pardonné est pardonné. Cela veut-il dire qu'on doit remettre à l'autre non seulement la faute commise, mais encore la peine encourue ? Si nous restons toujours libres – et c'est quelquefois très méritoire – de remettre

une dette en justice, il semble que parfois, réclamer réparation relève au contraire de la charité. Si votre fils, malgré votre interdiction formelle, a pris votre voiture et l'a cassée, il paraît bon pour son éducation qu'il répare un minimum ! Cette demande de réparation doit alors être signifiée dans l'octroi du pardon, ainsi que Dieu le fait à notre endroit lors de la confession. Ne la réclamer que beaucoup plus tard serait prouver que nous n'avions rien pardonné, mais fait que ruminer.

Le pardon porte donc sur l'acte mauvais dont nous sommes victimes. Ne plus tenir rigueur de cet acte ne signifie pas, le cas échéant, ignorer la faiblesse d'autrui, voire le vice qui en est à l'origine. Si quelqu'un a gravement trahi un secret que vous lui aviez confié, pardonner sa trahison ne veut pas dire lui redonner toute sa confiance, comme s'il était incorruptible ! Si vous ne lui tenez plus rigueur de cette trahison et de ses conséquences, vous garderez néanmoins dans les premiers temps une certaine réserve à son endroit, et c'est là sagesse ; mais cette même sagesse saura également vous tenir éveillé sur les progrès qu'il fera dans la vertu autrefois lésée.

Ce point en éclaire un autre : doit-on redonner toute son amitié à la personne pardonnée, s'il y avait un lien particulier auparavant ? Nous n'y sommes pas toujours tenus. Il est cependant des cas où il est important de savoir redonner toute sa bienveillance et sa prévenance, à savoir lorsque l'amitié lésée relève de la nature. C'est par exemple le cas entre un époux et une épouse, un parent et son enfant, etc. Dans les autres cas, si l'on n'est pas tenu de redonner toute son amitié, on ne doit cependant jamais faire sentir une quelconque inimitié, et toujours continuer à vouloir le bien de l'autre, comme on le voulait avant même d'accorder le pardon effectif. Regardons néanmoins le très bel exemple, héroïque, de Saint Jean Gualbert. Voulant coûte que coûte venger la mort de son frère, il rencontra son assassin un vendredi saint. Celui-ci le supplia au nom du Christ crucifié. Jean lui pardonna, et lui donna même son amitié. Cela fut à l'origine de sa sainteté, lui qui fonda plus tard l'ordre de Vallombreuse.

LA TROISIÈME PHASE DU PARDON

Voici donc l'offense pardonnée. Il reste en nous quelque chose qui peut s'avérer terrible : la mémoire ! Nous avons beau avoir pardonné, voici que nous revient à l'esprit tout le mal que l'autre nous a causé, mal dont peut-être nous souffrons encore, dont peut-être nous souffrirons toujours ! Imaginons le pire : un conducteur en état d'ivresse a tué votre enfant. Il est venu demander pardon et, chrétiennement, vous lui avez pardonné. Mais il suffit d'un rien pour raviver cette mémoire : un geste, une parole, un objet, un lieu. Et voici que, malgré votre pardon, avec cette mémoire qui se ravive, se ravivent aussi parfois des bouffées de rancune, de colère, voire de haine. Nous entrons ici dans la troisième phase du pardon, le pardon de la mémoire.

Si vous avez connu ces moments intérieurs si terribles, il faut commencer par vous rassurer : à eux seuls, ils ne remettent pas en cause la valeur du pardon donné. Certains s'en veulent de ces mouvements intérieurs, et se disent que leur pardon n'a pas été vrai. Si, il l'a été. Ces mouvements vous rappellent simplement combien vous êtes encore trop sensibles. Il vous faudra sans doute renouveler intérieurement votre pardon, encore et encore, à chaque fois que ce mouvement de mémoire s'accompagnera de tentations de rancœur ou de révolte. C'est là aussi le « soixante-dix fois sept fois » dont parle Notre-Seigneur au sujet du pardon (Mt 18, 22). Et tant que vous renouvelerez ainsi intérieurement votre pardon, jamais il n'y aura péché de colère, de rancœur ou de haine, quoi qu'il en soit des mouvements ressentis. Vous vous en dissocierez au contraire, et lentement ces mouvements se dissocieront des rappels de votre mémoire, ils vous abandonneront. Et vous aurez grandi d'autant dans la vertu.

A force de pardonner, vous y découvrirez lentement, au-delà du mal reçu des hommes, le bien infiniment plus grand octroyé par Dieu

Car, lorsqu'il s'agit de grandes blessures du passé qui nous ont marquées en profondeur, pardonner ne revient pas à oublier. C'est accepter de vivre en paix avec l'offense. Le pardon de la mémoire réclame de se souvenir, et non d'enfouir. Une blessure cachée s'infecte, pour distiller plus tard son poison décuplé. Il importe au contraire de la mettre au jour, dans la lumière. Là, à force de

pardonnez, vous y découvrirez lentement, au-delà du mal reçu des hommes, le bien infiniment plus grand octroyé par Dieu, l'amour particulier avec lequel Il continue de vous aimer, l'amour qu'aujourd'hui Il vous donne de rayonner, en union avec le divin crucifié. Alors, vos blessures seront devenues pour vous sources de vie.

S'il était nécessaire de parler ainsi du pardon, c'est bien sûr de par l'importance du thème. Notre Seigneur est très clair : « Si vous ne pardonnez pas, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses » (Mt 6, 15) ; de par son importance donc, mais aussi de par son actualité. L'expérience dit combien il existe dans les familles, entre amis ou anciens amis, des brouilles non dissipées, qui souvent se sont envenimées avec le temps. Il faudrait – oui, il faut ! – que la charité du Christ, que la paix du Christ soit plus puissante que toutes ces brouilles, qu'elle en soit victorieuse. C'était là le souhait initial de saint Paul : « Que triomphe en vos cœurs la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps » (Col 3, 14).

LE PARDON DES OFFENSES LA FAMILLE ÉCOLE DE PARDON

Un moine du Barroux

AVERTISSEMENT. Dans l'exposé qui va suivre, nous donnerons de nombreuses références à S. THOMAS D'AQUIN, docteur Commun de l'Église catholique, étant donné que, « comme à notre époque la foi chrétienne est journellement en butte aux manœuvres et aux ruses d'une certaine fausse sagesse, il faut que tous les jeunes gens, ceux particulièrement dont l'éducation est l'espoir de l'Église, soient nourris d'une doctrine substantielle et forte, afin que, pleins de vigueur et revêtus d'une armure complète, ils s'habituent de bonne heure à défendre la religion avec vaillance et sagesse, prêts, selon l'avertissement de l'Apôtre, à rendre raison à quiconque le demande, de l'espérance qui est en nous (1 P 3,15) ; ainsi qu'à exhorter, dans une doctrine saine, et à convaincre ceux qui y contredisent (Tit 1,9). » (LEON XIII, encyclique Aeterni Patris)

QU'EST-CE QUE LE PARDON DES OFFENSES ?

POUR RÉPONDRE à cette question, je vous propose de commencer par une histoire vraie. Nous sommes en Italie, au 10^e siècle, non loin de Florence. Les factions et les rixes règnent. Un homme est tué dans une famille marquante de la ville, les Gualbert. Craignant la vengeance des parents des victimes, l'assassin évite toute rencontre avec eux. Mais un jour – c'était un vendredi saint –, comme Jean Gualbert se rend à Florence accompagné de ses hommes d'armes, il rencontre son ennemi au détour d'un chemin très étroit, qui ne laissait de passage à celui-ci ni à droite, ni à gauche. La partie n'est pas égale : se sentant perdu, l'homme se jette à bas de son cheval et, la tête baissée, les bras en croix, attend la mort. Jean Gualbert, sans doute âgé de 18 ans, ému des larmes et de la crainte de l'autre, mais plus encore de l'image de la croix que tracent les bras de son ennemi, lui dit de se relever et le laisse s'en aller. Lui-même, ayant poursuivi sa route, trouve peu après une église, où il entre. Tandis qu'il prie devant la croix, il voit soudain le Christ pencher la tête, comme pour le remercier de s'être montré son disciple en épargnant son ennemi. Étonné et de plus en plus ému de ce spectacle, le jeune homme se prend à rechercher comment il pourra davantage plaire à Dieu¹.

1. D'après Vies des Saints et Bienheureux, par les RR. PP. Bénédictins de Paris, Letouzey et Ané, 1949, t. 7, Juillet, p. 276.

Le pardon accordé sera l'origine de la vocation monastique de Jean, mais aussi de la fondation d'une abbaye, en Italie, à Vallombreuse, coin perdu de montagne abrité sous de grands arbres.

A partir de cette histoire, nous allons essayer de définir le pardon. D'après l'étymologie de ce mot, (*per-donare*, en latin), le pardon est la remise complète d'une dette: le futur S. Jean Gualbert abandonne (*donare*) complètement (*per-*) toute idée de punition, alors que son ennemi est vraiment coupable. Autrement dit, une punition aurait dû être infligée, mais celui qui pardonne décide par un acte libre, qui demande une grande maîtrise de soi, de faire comme si la faute n'avait pas été commise et de ne pas infliger de châtiment. Ce n'est pas une injustice, mais c'est le recours à une justice plus profonde.

Pour ceux qui aiment la précision, ajoutons que cette « justice plus profonde » combine les actes de deux vertus: la miséricorde, vertu morale qui est un effet direct de la charité (cf. II-II, q. 30, a. 3, ad 4m), et une autre vertu que les théologiens appellent « équité » (II-II, q. 157, a. 3, ad 1m).

DOIT-ON TOUJOURS PARDONNER ET NE JAMAIS PUNIR, MÊME PAR « JUSTE COLÈRE » ?

Il faut distinguer entre le pardon intérieur et la punition extérieure. Un homme raisonnable doit toujours pardonner intérieurement (« soixante-dix-fois-sept-fois », selon le précepte de Jésus à S. Pierre, en Mt 18, 22), mais extérieurement il doit parfois punir², ne serait-ce qu'en paroles (d'où la légitimité de convenables polémiques par correction fraternelle, cf. II-II, q. 33).

La juste colère applique la punition prévue par la loi, pour rétablir un ordre qui a été troublé volontairement. Contrairement à une opinion sans doute assez courante, une pareille sévérité n'est pas un vice, mais un acte de la vertu de justice. Chose plus étonnante encore pour certains, en cas de grave crime, la peine de mort peut être légitime³.

Comment comprendre que cette sévérité soit acceptée de Dieu ? Absolument parlant, une juste peine est un bien qui vient restaurer l'ordre perturbé. Elle n'est un mal que sous un certain rapport, pour le délinquant qui obtient ce que, d'une certaine façon, il a voulu⁴. Sur la doctrine des peines, on se reportera au lumineux exposé du Père Garrigou-Lagrange, indiqué en note⁵.

Une telle vision des choses suppose qu'on admette « le vrai réalisme, le réalisme chrétien », qui « détermine, avec la même certitude, la dignité de l'homme, mais aussi ses limites, sa capacité de dépassement, mais aussi la réalité du péché⁶. »

COMMENT SAVOIR QUE LE MOMENT EST VENU DE PARDONNER EXTÉRIEUREMENT ?

Je dois faire entrer en jeu ma vertu de prudence. Avec cette dernière, je dois discerner qu'à tel instant, avec telle personne, en tel endroit, le moment est venu d'infliger ou non une peine⁷.

Par exemple, S. Jean Gualbert a pu constater que son adversaire est affecté d'un repentir au moins extérieur: l'homme se jette à bas de son cheval et, la tête baissée, les bras en croix, attend la mort. Il décida de ne pas livrer l'homme à la justice. Au contraire, nous voyons dans la vie du Général Weygand des circonstances où il fallait sévir: au Liban, des pillards ravageaient le pays; l'instauration de la peine de mort ramena le calme en peu de temps.

2. cf. II-II, q. 25, a. 9; q. 108, a. 1, ad 4m

3. cf. Catéchisme de l'Église Catholique, n° 2267

4. cf. I-II, 19, 1, c.; q. 79, a. 1, ad 4m

5. R. GARRIGOU-LAGRANGE, op, in *L'éternelle vie*, DDB, 1950, p. 143-196 (à l'occasion de l'enfer, traite la question générale des peines).

6. Pie XII, Noël 1956, in *La Documentation catholique*, 1957, col. 12

7. Cf. II-II, q. 80, a. 1, ad 4m

La prudence est une vertu de l'intelligence. Son travail nous est indispensable pour bien agir : elle nous permet d'adapter les lois générales écrites aux circonstances particulières et non écrites. Parfois, ma vertu de prudence pourra montrer à ma vertu de justice que l'heure est venue de ne pas appliquer telle loi écrite. Alors, il ne s'agit pas pour moi de ne suivre aucune loi, mais de respecter la source de toutes les lois, qui est une loi plus profonde⁸. Nous retrouvons la vertu d'équité dont nous avons parlé plus haut.

Dans leurs jugements de prudence, le laïc, comme le prêtre, doivent éviter « deux excès : le rigorisme et le laxisme. Le premier ne tient pas compte de la première partie de l'épisode de Zachée : la miséricorde prévenante, qui pousse à la conversion et qui valorise aussi les plus petits progrès dans l'amour, car le Père veut faire l'impossible pour sauver le fils perdu. "En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu" (Lc 19,10). Le second excès, le laxisme, ne tient pas compte du fait que le salut plénier, celui qui est non seulement offert mais reçu, celui qui véritablement guérit et relève, implique une vraie conversion aux exigences de l'amour de Dieu. Si Zachée avait accueilli le Seigneur chez lui, sans parvenir à une attitude d'ouverture à l'amour, à la réparation du mal accompli, à un ferme propos de vie nouvelle, il n'aurait pas reçu dans l'intimité de son cœur le pardon que le Seigneur, avec tant de prévenance, lui avait offert. (...) Il importe d'être toujours attentif à maintenir le juste équilibre pour ne tomber dans aucun de ces deux extrêmes. Le rigorisme écrase et éloigne. Le laxisme annule les effets d'une bonne éducation et crée des illusions. (...) On ne peut pas, par amour, manquer à la vérité au profit d'une compréhension faussée du pénitent. Il ne nous est pas donné d'opérer des réductions arbitraires, même avec les meilleures intentions. Il est de notre devoir d'être des témoins de Dieu, nous faisant les interprètes d'une miséricorde qui sauve, même en se manifestant comme jugement sur notre péché. "Il ne suffit pas de me dire : 'Seigneur, Seigneur !', pour entrer dans le Royaume des cieux ; mais il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux" (Mt 7, 21)⁹. »

C'est avec ces précisions qu'on doit comprendre plusieurs affirmations de l'Écriture que nous trouvons dans nos missels : « La charité excuse tout¹⁰ », « Ne vous faites pas justice à vous-mêmes, mes bien-aimés, laissez agir la colère ; car il est écrit : "C'est moi qui ferai justice, moi qui rétribuerai, dit le Seigneur."¹¹ »

DOIT-ON DIRE QUE LA VRAIE CHARITÉ « N'EXCUSE PAS TOUT » ?

Le verbe employé par S. Paul en 1 Cor 13,7 signifie « couvrir » (en grec : *stegein*). Par conséquent, l'apôtre affirme que la « charité couvre tout », c'est-à-dire qu'elle couvre, même les pires désordres moraux, des excuses de la bienveillance pour les personnes. Mais il ne veut pas dire que cette couverture doit être un aveuglement sur la gravité des actes posés par ces personnes (II-II, q. 25, a. 6). Ce qui couvre ne détruit pas, mais ne fait que cacher, quand, du moins, on n'a pas mission de juger (rappelons, en effet, que, dans la même épître, S. Paul ne manque pas de juger les Corinthiens lorsqu'il les réprimande pour plusieurs manquements ; de toute évidence, pour lui, blâmer ou châtier n'est nullement contraire à la charité véritable).

Par conséquent, l'amour de charité, qui est dans la volonté, n'est pas aveugle ; au contraire, il doit « couvrir » quelque chose qu'il a bien vu avec le regard de l'intelligence.

A l'opposé, si, dans un souci de charité, on refusait de constater le désordre commis par le prochain, on pourrait tomber dans une forme de SURNATURALISME qui n'est qu'une déformation pernicieuse de l'esprit surnaturel. Ne voyant que du bien, même là où, en réalité, il y a du mal, finalement, on pourrait en venir à se demander si le mal n'est pas un bien et si ce ne serait pas un mensonge de parler d'une loi morale inscrite dans la nature de l'homme (la fameuse loi naturelle)

8. II-II, q. 120

9. Jean Paul II, *Lettre pour le Jeudi Saint* 2002

10. épître du dim. de la Quinquagésime, 1 Cor 13,7

11. *Épître du 3e dim. après l'Épiphanie*, Rom 12,19

qui nous fait connaître le bien et le mal. On en viendrait à vivre pratiquement selon une sorte de subjectivisme condamné par le S. Office en 1956 sous le nom de « MORALE DE SITUATION » (voir le *Denzinger*, recueil des textes du Magistère, aux numéros 3918-3921, de l'édition 1996). Une telle théorie peut s'appeler « subjectiviste » parce que, concrètement, c'est le sujet (en latin : *subjectum*), c'est-à-dire la personne qui pose un acte, qui définit elle-même que son acte est bon ou mauvais, sans se référer à une règle extérieure intangible (inscrite dans la nature des choses).

Si l'on alléguait le prétexte d'une bonne OPTION FONDAMENTALE ou d'une BONNE INTENTION prise par notre prochain, on serait conduit aux mêmes effets. On affirmerait, par exemple, qu'untel a de bonnes intentions, et que, par conséquent, on doit excuser l'avortement qu'il a choisi d'exécuter. Ce serait la destruction des fondements de la morale rappelés avec tant de précision par l'encyclique *Veritatis splendor* du pape JEAN-PAUL II (notamment, voir les n° 75 et 78). En réalité, la fin ne justifie pas les moyens, la bonne intention d'une fin bonne n'autorise aucunement à prendre des moyens mauvais, une option fondamentale pour le bien, adoptée une fois pour toute, ne suffit pas à transformer un acte mauvais en acte bon.

Comme dit l'Écriture : « Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres, qui font de l'amer le doux et du doux l'amer. » (Is 5, 20)

En toute cette question, nous touchons le mystère de l'union entre l'intelligence et la volonté.

L'intelligence qui nous permet de connaître la réalité, et d'atteindre ainsi la vérité, doit orienter la volonté qui, de son côté se porte librement vers des choix prudents honnêtes. Ainsi, la vérité guide la liberté.

Séparer la liberté de la vérité, c'est le propre du LIBÉRALISME. A ce sujet, il est absolument nécessaire à un chef de chapitre du pèlerinage de (re-)lire l'encyclique *Libertas praestantissimum* du pape LEON XIII, qui, tout en donnant les principes généraux de la tolérance du mal (c'est un pis-aller, quand on ne peut faire mieux), rappelle vigoureusement les grands principes concernant le vrai et le bien pour une société vraiment chrétienne. Voici quelques extraits trop courts par manque de place) de ce grand texte du magistère :

« Le vrai, le bien, on a le droit de les propager dans l'État avec une liberté prudente, afin qu'un plus grand nombre en profite ; mais les doctrines mensongères, peste la plus fatale de toutes pour l'esprit ; mais les vices qui corrompent le cœur et les mœurs, il est juste que l'autorité publique s'emploie à les réprimer avec sollicitude, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société. Les écarts d'un esprit licencieux, qui, pour la multitude ignorante, deviennent facilement une véritable oppression, doivent justement être punis par l'autorité des lois, non moins que les violences commises contre les faibles. Et cette répression est d'autant plus nécessaire que, contre ces artifices de style et ces subtilités de dialectique, surtout quand tout cela flatte les passions, la partie, sans contredit la plus nombreuse de la population, ne peut en aucune façon, ou ne peut qu'avec une très grande difficulté se tenir en garde. (...) Une liberté ne doit être réputée légitime qu'en tant qu'elle accroît notre faculté pour le bien ; hors de là, jamais¹². »

EST-IL NÉCESSAIRE D'AVOIR LA FOI CHRÉTIENNE POUR PARDONNER ?

Il faut distinguer entre ce que peut faire théoriquement un homme, et ce qu'il peut faire pratiquement.

a) Théoriquement, l'élan naturel qui nous porte vers nos semblables peut nous pousser à pardonner au moins intérieurement.

b) Mais pratiquement, à cause du péché originel (entre autres), cet élan naturel reste souvent paralysé par un autre élan naturel qui nous incite à respecter les exigences d'une punition.

12. LEON XIII, *Libertas praestantissimum*

Reprenons successivement ces deux aspects.

a) Le pardon ne semble pas impossible aux forces de notre nature humaine dépourvues de la grâce, d'après ce texte du philosophe païen ARISTOTE : « Etre équitable (*épieikés*), c'est être indulgent aux faiblesses humaines... C'est aussi se rappeler le bien qui nous a été fait, plutôt que le mal ; les bienfaits que nous avons reçus, plutôt que les services que nous avons rendus. C'est savoir supporter l'injustice. C'est consentir qu'un différend soit tranché plutôt par la parole que par l'action, préférer s'en remettre à un arbitrage plutôt qu'à un jugement des tribunaux¹³. »

En effet, celui qui n'a pas la charité peut déjà posséder une certaine amitié de bienveillance envers ses semblables. Cette bienveillance, sans être une amitié intime, a néanmoins des effets merveilleux. « L'amour que l'on éprouve pour quelqu'un fait que la peine dont il est frappé ne plaît pas par elle-même, mais seulement comme œuvre de justice ou moyen de correction. L'amour pousse donc à diminuer la peine, c'est-à-dire à la clémence. La haine, au contraire, s'y oppose¹⁴. »

Autrement dit : « Faire miséricorde appartient déjà à la nature de l'homme car il y a un amour naturel de l'homme pour l'homme et de l'homme pour Dieu, et la miséricorde (...) c'est l'attitude et la réaction de l'amour en regard de la misère. Or, il n'y a point d'homme qui, dans l'état présent, ne se trouve profondément affecté par la misère : si donc il y a de l'amour, il doit y avoir miséricorde¹⁵. »

b) Mais les forces de notre nature ne sont pas suffisantes pour que nous puissions pardonner facilement. En effet, pardonner ou faire miséricorde est difficile, car cela suppose d'aimer une misère, ce qui est bien peu attirant, humainement parlant. Alors notre amour humain se trouve en quelque sorte frustré, car il doit se porter vers un objet qui ne nous enrichit guère par lui-même : « Ça gêne toujours d'avoir à regarder quelqu'un qui est pauvre, parce que pour l'aimer il faudra payer de soi-même¹⁶. » Pour pouvoir pardonner ou faire miséricorde facilement, il nous faut donc faire appel à l'Amour miséricordieux du Seigneur. En effet, lorsque Dieu se penche sur notre misère, il n'est nullement frustré, car l'Amour divin n'a pas besoin d'être enrichi par ce qu'il aime : « L'Amour de Dieu est bâti, si j'ose dire, pour exercer la miséricorde¹⁷. » Quelle merveille !

QUELS MOYENS NOUS DONNE LA VIE DE LA FOI POUR PARDONNER PLUS FACILEMENT ?

C'est la grâce reçue du Christ qui nous permet de guérir la blessure provoquée par le péché. Reprenons l'exemple de S. Jean Gualbert, ému en voyant d'abord l'image de la croix que traçaient les bras de son ennemi, puis le visage du Crucifié qui s'incline vers lui. L'amour du Christ, la grâce du Christ ont singulièrement facilité le pardon et l'oubli de l'offense.

Le centre de la Religion chrétienne est le pardon donné par Jésus sur la croix, débordement d'amour et de satisfaction pour notre salut (nous pouvons nous le rappeler lorsque nous récitons le 5e mystère douloureux du chapelet). Le missel de 1962, met ce point en vive lumière, car il insiste particulièrement sur la finalité propitiatoire du S. Sacrifice (dès les prières au bas de l'autel, à l'offertoire, au canon de la messe et à la communion, à chaque étape, des rites viennent souligner que la messe est une demande de pardon pour nos fautes).

Un seul homme ne pouvait pas réparer la chute de tout le genre humain ; et le péché originel, qui nous avait détourné de la Majesté infinie ne pouvait être racheté que par une satisfaction infiniment efficace (III, q. 1, a. 2, ad 2m). C'est un don gratuit de Dieu, la grâce divine reçue au baptême, qui nous permet de bénéficier de ce rachat, non sans une certaine coopération de notre part si nous sommes adulte, coopération réalisée sous l'influx de cette même grâce¹⁸. A chaque fois que nous

13. Rhétorique, I, 13, 1374 b 10sv.

14. II-II, 157, 1, 2m

15. M.-L. GUERARD DES LAURIERS, op, *Les Béatitudes*, t. 1, p. 13

16. Ibid., p. 27

17. Ibid., p. 24

18. cf. I-II, q. 111, a. 2.

retrouvons la vie de la grâce, par un acte de contrition et par la confession, nous recevons le pardon gratuit de Dieu, que nous ne pourrions aucunement mériter¹⁹.

La charité du Christ nous permet de pardonner à notre tour. Quand nous récitons le Notre Père, nous demandons au Seigneur : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Si nous éprouvons du mal à pardonner ou à demander pardon, nous pourrions tirer le bien du mal, et grandir dans l'humilité, en nous mettant toujours plus dans la main de notre Père qui est aux Cieux. Reconnaître bien simplement que nous avons ce genre de difficulté est un excellent moyen de nous préparer à la réconciliation avec notre frère.

LE PARDON DES OFFENSES EST-IL UN ACTE DE L'AMOUR DE CHARITÉ ?

Le pardon des offenses est un acte qui relève de plusieurs vertus (cf. I-II, q. 54, a. 2, objection 3 et ad 3m). Nous avons vu apparaître successivement l'équité, la prudence, la miséricorde, la clémence. Il faut ajouter la mansuétude. Enfin, la charité, reine des vertus, donne leur impulsion à chacune d'elles.

C'est donc l'amour (un amour de charité, si je suis chrétien) qui me pousse à pardonner. Mais cet amour ne peut parvenir au soulagement de la souffrance tant recherché sans l'aide de plusieurs vertus morales. Autrement dit, il ne suffit pas d'un amour théologal, mais il faut que cet amour pénètre tout mon être, par l'intermédiaire de vertus morales. Ainsi, la MISERICORDE agira formellement par un sentiment d'amitié qui me fait partager les joies et les tristesses du prochain, alors que le motif de la CLEMENCE c'est une douceur d'âme qui m'empêche de punir (davantage), et que celui de la MANSUETUDE c'est une atténuation du sentiment de colère²⁰.

DOIS-JE OUBLIER LES OFFENSES, POUR PARDONNER VRAIMENT ?

Non, au moins dans un premier temps, pour me préparer à pardonner, je ne dois pas oublier les offenses. En effet, je ne dois pas nier la réalité des offenses, mais penser un minimum à elles. C'est strictement nécessaire pour que je sache ce que je dois pardonner ; c'est également nécessaire pour que ma prudence puisse tirer des leçons de fautes passées²¹, en sorte qu'après ma chute, je me trouve plus humble et plus vigilant : tel est l'art merveilleux d'utiliser ses fautes (cf. I-II, q. 87, a. 2, ad 1m).

En famille, comme en tout autre groupe, regarder la réalité en face permet parfois de s'apercevoir qu'il n'y a même pas eu de délit !

Là se révèlent les bienfaits de la magnanimité, qui se rattache à la vertu de force, ou de virilité chrétienne²². En effet, « le magnanime n'est pas brisé par les affronts, mais il les méprise » comme négligeables. Et, au contraire, lui, « qui use bien des choses [vraiment] grandes, à plus forte raison il

19. I-II, q. 114, a. 7.

20. II-II, q. 157, a. 4, 3m.

21. II-II, q. 49, a. 1. Remarquons au passage qu'en s'appliquant à discerner le mal on peut contribuer à la défense de l'Église, selon ces paroles de LEON XIII : « L'historien de l'Église sera d'autant plus fort pour faire ressortir son origine divine, supérieure à tout concept d'ordre purement terrestre et naturel, qu'il aura été plus loyal à ne rien dissimuler des épreuves que les fautes de ses enfants, et parfois de ses ministres, ont fait subir à cette épouse du Christ dans le cours des siècles. Étudiée de cette façon, l'histoire de l'Église, à elle toute seule, constitue une magnifique et concluante démonstration de la vérité du Christianisme. » (LEON XIII, Encyclique Depuis le jour, 8 septembre 1899). On comprend alors que font vraiment œuvre d'Église, ceux qui, comme le cardinal RATZINGER, évitant de majorer ou de minimiser les faits (cf. I-II, q. 64, a. 3), repèrent toutefois une certaine « ambiguïté » dans le Concile Vatican II, ou montrent que « ce qui a été présenté comme étant le Concile était dans une large mesure l'expression d'une attitude qui ne pouvait pas être justifiée par les déclarations mêmes du texte, mais qui est tout de même reconnaissable en fait comme tendance dans son élaboration et dans certaines de ses formulations. » (Les principes de la théologie catholique, Téqui, 1985, p. 437 ; l'« ambiguïté » est relevée p. 424 à propos de Gaudium et spes) Ces défaillances ne sont pas à mettre au compte de l'origine divine de l'Église, mais à celle de ses instruments humains. Toutefois, elles jouent un rôle non négligeable, puisque, selon le futur Benoît XVI : « personne ne peut plus sérieusement contester les manifestations de crise auxquelles Vatican II a conduit » (Ibid., p. 413).

22. Cf. Marcel DE CORTE, De la force, in Itinéraires, n° 239-243, janv.-mai 1980, repris par Dom. Martin Morin, nov. 1980, 83 pp.

usera bien des petites», en ne perdant pas de vue leur finalité (cf. II-II, q. 129, a. 2, ad 3m). Nous sommes loin du repli sur soi d'une dignité individuelle qui se croit offensée en mille circonstances, très attentive à ce qu'on vienne lui demander pardon. Le magnanime s'élance vers de plus larges horizons et il s'écrie : «ne nous arrêtons pas à ce qui n'en vaut pas la peine!» Tandis que S. Paul s'exclame : «Soyez des hommes, soyez forts!» (1 Cor 16,13).

Voilà qui permet d'éviter de dramatiser les multiples querelles autour de bricoles, entre parents, entre enfants, ou entre parents et enfants, que ce soit pour des achats, pour des distractions, pour des jouets, ou tout autre chose. La perte d'un objet, même coûteux, reste toujours moins grave que la perte d'une vertu naturelle ou surnaturelle. Rien de plus important pour l'éducation que d'apprendre aux enfants à relativiser, de leur donner la juste importance de chaque chose, de leur montrer comment prendre du recul. L'exemple des parents qui refusent de céder à leurs propres caprices est déterminant. C'est ainsi que le pardon et la miséricorde sont liés au sacrifice.

En définitive, il ne m'est pas absolument nécessaire d'oublier l'offense (d'ailleurs, c'est souvent impossible à ma mémoire humaine). Par contre, je dois m'efforcer de rectifier, dans mon esprit et dans mon cœur, le souvenir que j'en ai. Au lieu de me rappeler quelque chose qui m'a lésé, je me rappellerai une épreuve qui est l'occasion d'une purification, d'une croissance dans l'humilité et la vigilance, d'une prière d'action de grâce, de bénédiction, de louange et de demande. Au lieu de garder rancune, je tâcherai de convertir mon intelligence en cherchant des excuses à mon prochain, en m'ingéniant à découvrir les qualités du coupable, qui ne se réduit pas à son offense. J'adopterai un bon esprit qui se prépare à être d'emblée bienveillant, même quand les apparences sont contraires.

QUELLES PAROLES EMPLOYER POUR DEMANDER PARDON ?

Ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire preuve d'originalité. Les quatre paroles à employer sont toujours les mêmes : «Je vous demande pardon.», «Je te demande pardon.» Ajouter autre chose, c'est souvent faire obstacle au pardon : «Je te demande pardon, mais...» (...c'était ta faute, en réalité). Certes, la plupart du temps, l'autre a une part de responsabilité. Néanmoins, tenir compte de cette responsabilité, à ce moment-là n'aurait, en général, d'autre résultat que de faire monter la tension.

Pour permettre à l'offensé de pardonner plus facilement, la manière, le ton de la demande ne sont pas moins important que sa formule. En effet, les conventions tiennent leur force de ce qu'elles sont des signes bien harmonisés avec les sentiments intérieurs signifiés. Il n'est pas question de jeter un pardon du bout des lèvres. Pourtant, certains coupables n'ont pas la force de faire davantage. C'est déjà quelque chose.

En tout état de cause, ce n'est pas de la comédie d'exiger d'un enfant qu'il demande pardon de cette manière. L'acte extérieur éveille un acte intérieur parfois plus profond qu'il n'y paraît. Même pour de petites choses, il faut faire poser ce geste. L'enfant se forme ainsi progressivement la conscience. Aussitôt une marque d'affection doit accompagner la manifestation du repentir.

DOIT-ON DEMANDER PARDON IMMÉDIATEMENT ?

De nouveau, la prudence va nous guider. En règle générale, instruits par ce mot de saint Paul : «La charité du Christ nous presse» (2 Cor 5,14), nous devons demander pardon dès que nous prenons conscience que nous avons commis une offense. Ce n'est plus le moment de délibérer, mais d'agir.

Toutefois, des circonstances peuvent rendre inopportune cette demande extérieure de pardon, par exemple si l'autre est tellement exaspéré qu'il serait encore plus ulcéré par notre démarche que par son absence. En ce cas, on attendra le moment favorable. Mais on fera aussitôt un acte de contrition devant Dieu.

En famille, il est bon d'installer un climat habituel de pardon, en posant la question fréquemment : «As-tu demandé pardon à untel?» Pendant la prière du soir, on pourra faire porter l'examen de conscience (silencieux et intérieur) sur les demandes de pardon qui n'auraient pas été effectuées

pendant la journée, afin d'effacer les brouilles avant le coucher du soleil. On prendra soin de préciser que les discordes ne blessent pas seulement le prochain, mais surtout Dieu.

QUELS SONT LES EFFETS DU PARDON ?

Rappelons-nous l'étymologie (*per-donare*). Pardonner c'est donner (*donare*) complètement (*per-*), c'est se mettre sur la voie de l'abandon, c'est faire un nouveau don. Pardonner c'est en quelque sorte se renouveler : renouveler l'autre, me renouveler, à mes propres yeux et à ceux de Dieu. En un tel cas, un peu comme lorsque je fais acte d'humilité, m'affaiblir en apparence n'est pas une faiblesse véritable, parce que, *primo*, je suis une créature, et, *secundo*, en me soumettant à mon supérieur légitime je m'épanouis (cf. II-II, q. 161, a. 1, objection 4 et ad 4m ; II-II, q. 81 a. 7). A travers le pardon que je pose, c'est en quelque sorte Dieu, Trinité Créatrice, qui, par sa grâce, vient transformer mon être, pour contribuer à transformer nos sociétés.

9 CLÉS POUR MIEUX SE PARDONNER EN FAMILLE

Luc Adrian, *Famille chrétienne*, 8 août 2021

« Plus on s'aime et plus on est vulnérable à l'offense ; donc plus on s'aime et plus on a de pardons à échanger », soutenait notre consœur de Famille Chrétienne, Christine Ponsard. Ensemble, labourons le sujet du pardon.

Clé n° 1 : Se pardonner d'abord à soi-même

Ce n'est ni le plus évident, ni le plus facile. Or, s'aimer soi-même est un commandement, et il n'y a pas d'amour sans pardon. Nous y songeons quand il s'agit de l'amour de Dieu et de nos frères, mais nous l'oublions souvent quand il s'agit de nous-mêmes.

Trop souvent, nous ruminons regrets et remords : nous nous en voulons de n'avoir pas été à la hauteur, d'avoir manqué à notre parole ou d'avoir commis une erreur, voire une faute lourde de conséquences ! Si notre passé nous empêche de vivre en paix, d'être pleinement nous-mêmes, c'est le signe que nous avons à pardonner : à nous, aux autres.

Clé n° 2 : Ne pas confondre pardon et oublier

La démarche de pardon ne consiste pas à nier la blessure, à la garder enfouie le plus possible. Bien au contraire : le chemin du pardon est d'abord un chemin de vérité, donc de mise au jour.

Pour pardonner, il faut commencer par prendre conscience qu'on a été offensé, voir et nommer l'offense, qu'on en soit l'auteur ou la victime.

Clé n° 3 : Ne pas « instrumentaliser » le pardon

Le pardon peut être utilisé comme un moyen d'écraser l'autre, de le manipuler, d'en faire un double débiteur : « Non seulement, tu es coupable de m'avoir offensé, mais en plus tu me dois de la reconnaissance, puisque, dans ma grande bonté, je te pardonne ».

Ce pseudo-pardon, à l'opposé d'une attitude authentiquement miséricordieuse, est complètement dénaturé parce qu'il est dicté, non par l'amour, mais par l'orgueil ou la méchanceté.

Clé n° 4 : Purifier ses intentions

Comment distinguer un pseudo-pardon d'un pardon authentique ? Plusieurs critères de discernement s'offrent à moi.

Par exemple : suis-je prêt à demander pardon le premier ? Est-ce que mon pardon a pour but de faire grandir l'autre – notamment dans l'estime de soi ? Suis-je d'accord pour lui pardonner avant même qu'il ne m'ait demandé pardon ? Suis-je capable de lui pardonner sans rien dire, si mon pardon risque de l'humilier ? Suis-je prêt à attendre le temps qu'il faudra – en sachant que ce temps ne viendra peut-être jamais – pour manifester ce pardon ?

Clé n° 5 : Ne pas se méfier du pardon

Ce qui est dangereux, ce n'est pas de pardonner, mais de ne pas le faire ! Méfions-nous seulement des apparences, car rien ne ressemble plus au pardon (ou à la bonté, ou la sainteté) que son contraire.

Quant au manque de pudeur que représenterait cette démarche, redisons que le pardon (aussi bien demandé que donné) peut se manifester de mille manières, autres que les mots.

Clé n° 6 : Pardonner en paroles et (ou) en actes

Demander pardon, accorder son pardon, cela va sans dire parfois, mais cela va tellement mieux en le disant ! L'ouverture des lèvres pour dire : « Je te demande pardon » ou « je te pardonne » est le signe de l'ouverture du cœur. Bien sûr, le pardon peut être signifié autrement : un baiser, par exemple.

L'amour – quand c'est l'amour qui inspire le pardon – sait trouver les formes qui permettent de s'exprimer, tout en respectant la pudeur et la sensibilité de l'autre. Un sourire, un geste d'affection, une parole gentille peuvent être des signes très clairs du pardon échangé, même s'ils ne remplacent pas toujours la parole.

Clé n° 7 : Pardonner prend du temps

Cette démarche peut demander beaucoup de temps : à l'éducateur de savoir accompagner l'enfant, sans se précipiter ni se décourager.

Les caractères « secondaires » ont beaucoup plus de mal à tourner la page que les « primaires ». Respectons leur rythme : l'essentiel n'est pas qu'ils pardonnent vite, mais en vérité. Les « primaires », eux, percevront plus difficilement la gravité de l'offense : aidons-les à revenir sur le passé pour mesurer l'importance réelle des blessures causées ou subies. Ne nous réjouissons pas trop rapidement de ce qu'ils aient apparemment tout oublié. L'oubli n'est pas le pardon.

Clé n° 8 : Pardonner à temps et à contretemps

« Il est trop tard » est un mensonge de Satan. C'est lui qui prétend que nos drames sont désespérés, nos choix inexorables, et que certains pardons sont impossibles à donner, comme à recevoir. Et nous nous laissons prendre à ses mensonges, parce que l'amour inconditionnel de Dieu nous semble beaucoup trop beau pour être vrai. Nous ne croyons pas vraiment que « pour Dieu, tout est possible ».

Clé n° 9 : Supplier l'Esprit Saint

Le pardon aide la mémoire à guérir en l'établissant dans la paix. Le souvenir de l'offense subie devient chemin de vie et de bénédiction, lui qui était chemin de mort et de malédiction. Le pardon est, vraiment, résurrection : passage de la mort à la vie. Ce passage, Jésus ressuscité nous en rend capables. Lui qui nous a demandé de pardonner « soixante-dix fois sept fois » (Mt 18, 22), c'est-à-dire sans fin.

N'ayons pas peur de demander à l'Esprit Saint de faire remonter à notre mémoire toutes les offenses que nous avons à pardonner. « Le Christ est ressuscité avec ses cicatrices, et nous gardons en nous les cicatrices de notre histoire, écrit Simone Pacot (dans *L'Évangélisation des profondeurs*, Cerf), mais elles ne sont plus signes d'accablement, de condamnation, elles deviennent signes de la guérison et du salut. »

LE PARDON, L'OUBLI, L'EXCUSE

Martin Steffens, *La Vie en bleu*

Ce n'est pas vaincre le mal que de l'ignorer. Faire comme si de rien n'était, c'est même parfois plus fatigant que de prendre acte de l'échec, de la douleur, de l'offense subie ou commise. Il y a un courage à s'avouer vaincu, blessé ou fautif. Mais on préfère confondre l'oubli, qui passe l'éponge, et le pardon, qui passe outre, qui, ayant constaté l'épreuve, la surmonte. Pardonner n'est pas oublier. C'est recevoir l'offense et l'inscrire, si l'offenseur le désire, dans une histoire d'autant plus forte qu'elle aura fait de cette crise un de ses chapitres.

Ainsi chacun sait ce qu'il faut d'amour et de victoire sur la haine pour prononcer cette phrase, dont personne n'est dupe : « Va, ce n'est rien ! » Cela se dit aussi « absoudre », c'est-à-dire délier la personne du mal qu'elle nous a fait. C'est une façon pudique d'accorder son pardon. Car par là, on ne dit pas : « L'offense n'a pas eu lieu. Elle n'existe pas pour moi. » Quand on s'empresse de faire mine que rien ne s'est passé, on nie l'offenseur, en croyant le respecter : combien d'enfants s'évertuent à faire des bêtises, sonnantes et trébuchantes, pour entrer enfin en contact avec des parents inattentifs. Passer l'éponge sur ces dessins au mur, c'est, pour de tels parents, la solution de facilité : c'est passer à côté de ce qui veut s'écrire, se crier, et qui reste lettre morte. Non : il y faut le coin, l'engueulade et les larmes chaudes du pardon qu'on demande, et l'étreinte maternelle ou paternelle qui console. Aussi, quand on pardonne en disant « Ce n'est rien », ce qu'on dit en réalité, c'est ceci : « La blessure infligée ne sera pas empoisonnée par ma propre rancœur. Je te pardonne : l'offense n'est plus rien entre nous. » Prenant réellement acte du mal qui fut fait, on écrit par lui, à partir de lui, l'histoire d'une amitié plus forte.

Par quoi l'on voit ce qui distingue le pardon, non seulement de l'oubli, mais de l'excuse : on « s'excuse », ou « présente ses excuses », lesquelles sont accordées quand elles sont bonnes. Pouvais-je arriver à l'heure quand mon bus tombait en panne au détour d'une route de campagne ? Non : je suis « ex causa », hors de cause, excusé. Mais s'excuser de son retard en arguant que la partie de tel jeu vidéo n'était pas achevée, c'est refuser d'être la cause libre de l'offense commise. On aura raison de ne pas excuser l'offenseur qui devrait demander pardon, qui confond sa responsabilité en excuses. « Demander pardon », dit l'expression : reconnaissant qu'il était libre de l'offense, il laisse l'autre libre de l'en délier. « Je te demande pardon » : une telle faute, sitôt avouée, est, comme l'on dit, à moitié pardonnée. Car quand quelqu'un reprend sa faute à compte d'auteur (« je suis inexcusable », répète-t-il), il se présente comme un agent libre, auquel la confiance peut donc être accordée. Tandis que celui qui relativise sa responsabilité au point de « se trouver des excuses », mille circonstances venant atténuer sa liberté, suscite l'embarras : s'il n'est pas libre de ce qu'il fait, que faire de lui ?

« Oui, dit le jeune homme, je t'ai trompée avec ta meilleure amie. Mais d'abord, c'est elle qui est venue me chercher. Et puis j'étais ivre. Et tu connais l'histoire de mon enfance, le divorce de mes parents. Excuse-moi, quoi ? »

La jeune fille n'a qu'à l'excuser et le quitter au plus vite : celui que des circonstances extérieures déterminent à agir comme ceci et non autrement, celui-ci est soumis au plus strict déterminisme : quand les mêmes conditions seront réunies (alcool, jeu de séduction, enfance malheureuse), il ne pourra pas ne pas agir tel qu'il a agi, comme un mécanisme trop bien réglé. Tandis que si le jeune homme, affrontant le mal qu'il a fait, prononce ces mots : « Certes, j'étais ivre et elle m'a sauté dessus... Mais qu'importe : je suis inexcusable. Et je te demande pardon », sa compagne, meurtrie, entend là la promesse qu'il peut briser la chaîne des causes qui l'ont mené à chuter. Les cartes sont en ses mains.

On ne peut nier sa responsabilité sans se nier soi-même : on ne saurait se soustraire sans dommage à l'épreuve de sa liberté.